

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 2 (1895)

Heft: 20

Artikel: Le rêve : étude analytique et thématique de la partition [à suivre]

Autor: Destranges, Etienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA SUISSE ROMANDE

II^e ANNÉE

10 octobre 1895.



LE RÊVE

ÉTUDE ANALYTIQUE ET THÉMATIQUE DE LA PARTITION

A Madame Alfred Bruneau.

I



POUR tous ceux qui ont foi en l'évolution continue de l'Art, l'apparition du *Rêve* a été un véritable événement. Depuis le *Chant de la Cloche*, de Vincent d'Indy, c'est en effet, la seule partition vraiment originale, publiée en notre pays. Elle paraît donc destinée à marquer une étape importante dans l'histoire de la musique française et, à cet égard, elle mérite qu'on l'étudie avec détails, n'en déplaise à la critique réactionnaire qui a essayé de l'étouffer avec un touchant ensemble. D'ailleurs, un drame lyrique d'une forme si nouvelle, amène forcément la discussion et le dénigrement. C'est le propre de toute œuvre d'art conçue en dehors des moules officiellement reconnus. Une partition aussi sincèrement écrite que le *Rêve* peut fort bien, au premier abord, étonner tellement le public que le succès ne se dessine pas du premier coup. Mais l'heure du triomphe complet et définitif vient fatalement. Les œuvres les plus violemment attaquées lors de leur apparition sont celles qui sont appelées à demeurer. Les partitions de Wagner, de Berlioz, de Bizet sont là, exemples éloquemment probants. Il en sera de même du *Rêve* dont la réputation ne fera que croître alors que bien des opéras qui n'ont dû leurs succès éclatants, mais éphémères qu'au saltimbanquisme de leurs auteurs et à leurs pirouettes éhontées, tomberont dans le plus profond oubli.

* * *

Comme on le sait, le poème du *Rêve* est tiré du roman bien connu d'Emile Zola. M. Louis Gallet a découpé le livre avec une rare habileté et il l'a dramatisé en beaux vers. Zola, d'ailleurs, ne s'est pas désintéressé de ce livret et, à maints passages, il est facile de reconnaître la collaboration directe du célèbre auteur des *Rougon-Macquart*. En résumé le poème du *Rêve* est une œuvre véritablement littéraire, digne en tous points d'inspirer un musicien.

Une légère modification a été seulement apportée au roman. Ce n'est pas parce qu'il veut marier son fils à une jeune fille noble que Monseigneur de Hauteceœur s'oppose au mariage d'Angélique et de Félicien. Il a semblé, avec raison, aux auteurs, que ce prétexte, par trop bourgeois, était peu musical. Ils ont donc fait de l'évêque un illuminé qui, pour éviter à son fils les douleurs du monde, l'a voué, dès son enfance à la prêtrise, alors que lui-même, désespéré de la mort de sa jeune femme, cherchait un refuge auprès des autels.

II

Toute la trame symphonique du *Rêve* est rigoureusement basée sur le système des *leitmotive*. Les thèmes de Bruneau sont, en général, bien trouvés et ils ont tous une physionomie facilement reconnaissable, qualité principale d'un *leitmotiv*. Cependant, quelques-uns ont le défaut d'être un peu longs, de dégénérer parfois en véritables mélodies¹. D'où souvent, un obstacle au développement des motifs, à leurs transformations suivant la marche du drame, les états d'âme des personnages et les conflits des situations. Le

¹ C'est d'ailleurs le défaut des musiciens français d'allonger les thèmes conducteurs. Il faut excepter toutefois M. Vincent d'Indy, dont le *Chant de la Cloche* et *Wallenstein* offrent un parfait modèle de l'emploi des *leitmotive*.

degré de plasticité d'un thème est en effet quatre-vingt dix-neuf fois sur cent en raison inverse de sa longueur.

La partition s'ouvre par un court prélude bâti sur quatre *leitmotive*. Le premier apparaît p. 2, m. 1 et 2, lancé *fortissimo* par les clarinettes, les bassons et les cuivres et symbolise la noble et belle devise des Hauteceur : « *Si Dieu veut, je veux.* »



Le second, qui se fait entendre au *Molto Sostenu* m. 12 exposé par les violons :



se rapporte à la *Mort* d'Angélique. On rencontre ici, dès la première page, le défaut que je signalais tout à l'heure. Voici un thème important qui ne contient pas moins de douze mesures. C'est toute une mélodie, ce n'est plus le véritable *leitmotiv* si éloquent dans sa précision¹. Aussi ce thème est-il condamné à rester toujours figé dans la même forme. Cette réserve faite, il faut reconnaître que cette phrase est d'une inspiration charmante. La mort, pour Angélique, n'a rien d'effrayant; elle la voit venir sans peur, avec une tranquillité douce et résignée. Le motif de la *Devise* (1) reparaît ensuite aux bois, excepté les bassons, aux violons et aux altos pendant que les violoncelles et les contrebasses exposent p. 3, m. 5 et suiv. ce troisième thème conducteur :



que l'on peut appliquer au *Renoncement* de la jeune fille au bonheur entrevu. Enfin, p. 3, m. 13 et 14 à l'*Allegro*, on trouve ce quatrième motif, dont les trois notes chromatiques du début invoquent un

¹ Les plus longs *leitmotive* de Wagner, ceux, par exemple de Siegfried dans l'*Anneau du Nibelung* et de Klingsor dans *Parsifal*, n'ont que huit mesures.

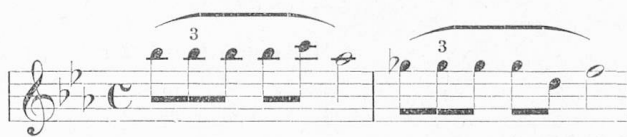
fugitif souvenir du *Sehnsuchts-motiv*, de *Tristan et Yseult* :



C'est le thème de la *Déclaration*.

ACTE PREMIER

Le premier tableau du premier acte nous introduit dans la boutique des brodeurs. Au lever du rideau, Angélique est plongée dans la lecture de la *Légende dorée*. Dès le début de l'acte, nous faisons connaissance avec trois nouveaux thèmes. Page 4, m. 1 et 2, voici le motif des *Saintes* :



lancé légèrement par les flûtes, les clarinettes et la harpe. Page 4, m. 5 se dessine au hautbois celui de la *Légende dorée* :

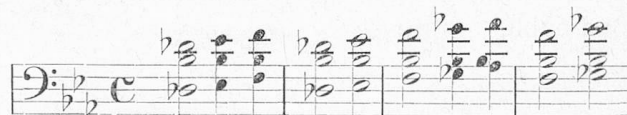


Il reflète bien la grâce, la pureté sainte et naïve du vieux livre dont Angélique fait ses délices. Ce thème, d'un si charmant contour mélodique, a été jadis trouvé heurté par le *Progrès (?) artistique*, dans l'article d'éreintement qu'en bon organe anti-wagnérien, il s'est cru obligé de décocher à la partition du *Rêve*. Une critique aussi peu fondée rappelle l'histoire du monsieur qui, en entendant la marche de *Rheingold*, se bouchait les oreilles aux prétendues dissonances d'un morceau qui ne contient que des accords parfaits majeurs !

L'un des thèmes fondamentaux de la partition, l'un de ceux qui reviennent le plus fréquemment, celui du *Rêve* :



se présente page 4, m. 6 et 7, exposé par le cor. Même page, m. 10, 11, 12, 13, on trouve le motif suivant :



et sans cesse. Ces deux motifs appartiennent exclusivement à Monseigneur Jean et sont presque toujours soudés l'un à l'autre. Le troisième, dit par la flûte et la clarinette, p. 17, m. 7 :



est un thème de *Douleur* qui s'applique aussi bien à l'évêque qu'à Félicien et à Angélique. Quand Hautecœur apprend que cette dernière est une enfant trouvée, il approuve la charité des brodeurs dans une fort belle phrase :

Une bonne action que le Seigneur bénit !...

Pendant l'examen de la broderie, le motif du *Travail* (11) reparaît tout naturellement ainsi que celui de la *Devise* (1). L'évêque explique l'origine de celle-ci en racontant la guérison des pestiférés par son aïeul Jean V. Ce récit est écrit sur des harmonies grimaçantes et d'une véritable laideur. L'auteur a sans doute voulu donner dans ce passage une impression pénible à ses auditeurs. Il y a réussi terriblement. Page 21, dernière mesure, et 22, m. 1 et suiv. se déroule, au chant, le thème du *Miracle* :



phrase d'un contour mélodique plein d'idéalité et de charme mystique, qui contraste heureusement avec les pénibles accords de la peste. Autour d'Angélique les voix invisibles redisent le motif du *Miracle* (15) et la jeune fille extasiée le murmure à son tour.

Hautecœur avec bonté interroge Angélique sur ses voix et sur ses visions. Elle lui répond en un délicieux *cantabile en si majeur* :

Il me semble qu'elles sont miennes.
Ces saintes au regard si doux, etc...

Dans ces pages, les motifs de la *Légende dorée* (6) et des *Saintes* (5) reviennent constamment.

Page 30, m. 1, 2, 3, au chant, motif de la *Fête-Dieu* :



L'évêque s'éloigne accompagné d'Hubert. Les deux femmes restées seules se remettent au travail près de la lampe qu'Hubertine a allumée. A travers la fenêtre, on aperçoit le jardin baigné par la lune. La conversation tombe sur Monseigneur, et Hubertine raconte à sa fille adoptive l'histoire de Hautecœur qui, après la mort de sa jeune femme, morte en couches, en lui laissant un fils, est entré dans les ordres. Ces récits, d'une forme très libre et très nouvelle, sont commentés à l'orchestre par les thèmes du *Souvenir* (13), de la *Douleur* (14), entremêlés avec celui du *Travail* (11). Quand Angélique apprend que le fils de Jean de Hautecœur est à l'évêché et qu'il est « beau comme un prince et riche comme un roi », elle laisse naïvement apercevoir à sa mère le fond de sa pensée et elle lui conte l'avenir qu'elle rêve. Nous trouvons encore là un important fragment dont la tonalité est bien établie, dont les contours mélodiques sont nets et précis. Certains critiques, *aures habent sed non audiunt*, ont néanmoins reproché au *Rêve* de ne pas posséder un seul morceau de chant développé !!! Cet *andantino*, dont on a entendu la mélodie à l'orchestre au début de l'acte, est plein de délicatesse. Les motifs du *Rêve* (7), du *Désir* (9), des *Voix* (10) réapparaissent tantôt au chant, tantôt à l'accompagnement. Hubertine essaie de rappeler Angélique à la réalité, mais celle-ci s'exalte de plus en plus et elle affirme sa foi en la venue d'un Prince Charmant, dans un *allegro* d'un beau mouvement passionné. Les accords mystiques (8) reparaissent au début de ce passage sous les vers :

Il viendra, ceint d'une auréole,
Souriant, blond comme Jésus....

Plus loin, nous les retrouvons transformés p. 44, m. 1 et suiv. quand Hubertine s'inquiète et s'émeut de l'état d'agitation de la jeune fille. Celle-ci finit par avouer à sa mère que depuis plusieurs jours elle a vu dans le jardin l'ombre du

Prince souhaité. A ce moment, à travers la fenêtre, on aperçoit Félicien. Angélique pousse un cri et montre l'apparition à sa mère. Hubertine se retourne trop tard, Félicien a déjà disparu. Les thèmes des *Voix* (10), du *Désir* (9), des *Saintes* (5), forment le tissu symphonique des deux dernières pages.

* * *

Le second tableau se déroule dans le Clos-Marie. Les Huberty sont venus laver le linge dans le petit ruisseau aux eaux claires, à l'ombre de la vieille cathédrale. Ce tableau débute par une pittoresque chanson populaire extraite du recueil de M. Tiersot et utilisée avec une grande habileté par le compositeur. M. Carvalho, quand il monta le *Rêve* à l'Opéra-comique, a voulu absolument faire danser une ronde sur le thème de cette chanson. Cette mise en scène, est toute de fantaisie. Pendant que le motif de la chanson populaire se déroule à l'orchestre, les jeunes filles battent simplement le linge, d'autres le lavent ou le mettent à sécher.

Angélique survient toute joyeuse avec une brassée de lavande et elle se met à laver à son tour. Retour du thème du *Travail* (11). Un son de cloche vibre dans l'air. C'est le salut qui sonne. Tout le monde se retire, sauf Angélique qui veut absolument terminer son ouvrage. A signaler, p. 54, une phrase délicieuse :

Ah! que j'aime à rester seule dans cet enclos....

reprise par le cor. La jeune fille laisse éclater sa joie et son bonheur de vivre, dans un morceau rempli d'une grâce juvénile. A l'accompagnement, on remarque un nouveau thème :



allègrement lancé, p. 54, m. 17 et suiv. par les flûtes et les clarinettes; c'est celui du *Plein-air*. Il donne comme la sensation de la vibration de la lumière par un beau jour de printemps. Le motif du *Mysticisme* (8) revient aux bois, aux cors et aux contrebasses, au milieu des arpèges

du quatuor, quand Angélique aperçoit Félicien travaillant aux vitraux de l'église et qu'elle le prend pour saint Georges. L'apparition ne dure qu'un instant. Le jeune homme disparaît dans l'épaisseur des feuillages. La clarinette et le hautbois ramènent le thème de la poétique phrase: *Ah! que j'aime à rester seule*, et Angélique, attristée, se remet à laver sans se douter que Félicien la contemple et l'admire. A l'orchestre court le motif populaire. Au bruit des pas du jeune homme qui approche, Angélique relève la tête et laisse échapper dans le ruisseau la pièce de linge qu'elle lavait. Félicien entre dans l'eau et ressaisit le linge. En le voyant élaboussé, tout gauche, et pensant au saint Georges de sa courte vision de la minute précédente, la brodeuse ne peut retenir un éclat de rire. A ce moment, page 59, m. 11 et 12, le thème du *Mysticisme* (8) subit une curieuse transformation.

Après un moment de silence, la conversation s'engage timide et hésitante entre Félicien et Angélique. Peu à peu, ce dernier s'enhardit et fait l'aveu de son amour. La jeune fille y répond sans difficulté, car ses *Voix* lui ont prédit la venue du bel amoureux. Cette scène a été traitée par le compositeur avec une incontestable habileté. Il a su trouver pour la rendre des accents d'une originalité et d'une expression toute particulière. Dans ces pages, l'emploi des *leitmotive* de la *Déclaration* (4), du *Mysticisme* (8), du *Rêve* (7), du *Désir* (9), des *Voix* (10), se justifient sans besoin de commentaires.

L'acte se termine par quelques mesures d'ensemble avec l'*Ave verum* entendu au loin dans la cathédrale, chanté par des voix de femmes. Le rideau tombe sur une superposition des motifs de la *Déclaration* (4) et de celui de la chanson populaire.

Tout ce premier acte est d'une fraîcheur exquise, d'un charme enveloppant, d'une nouveauté absolue et d'une distinction mélodique rare.

(A suivre)

ETIENNE DESTANGES.

